



www.cn2e.fr

ETATS DES LIEUX DES EREA POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Synthèse d'un questionnaire adressé à tous les EREA de France en mars 2023.

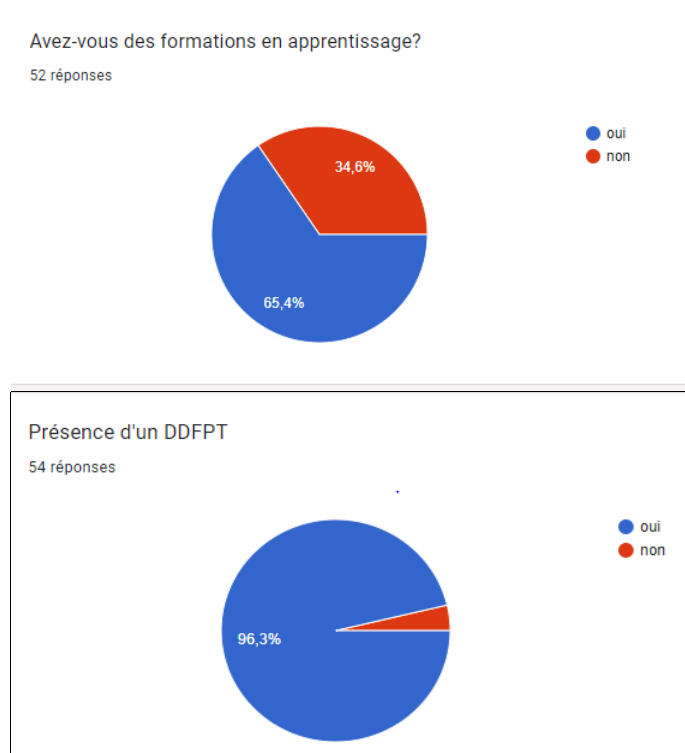
54 EREA ont participé au sondage sur 76 soit 70% de taux de participation

1/ FORMATION PROFESSIONNELLE

A ce jour 65% des EREA ont des formations en apprentissage mais essentiellement de niveau 3 et plus particulièrement des CAP tous champs professionnels confondus.

Seulement 11% des EREA bénéficient d'un bac professionnel. A peine 6 % ont une mention complémentaire et moins de 4% une FCIL.

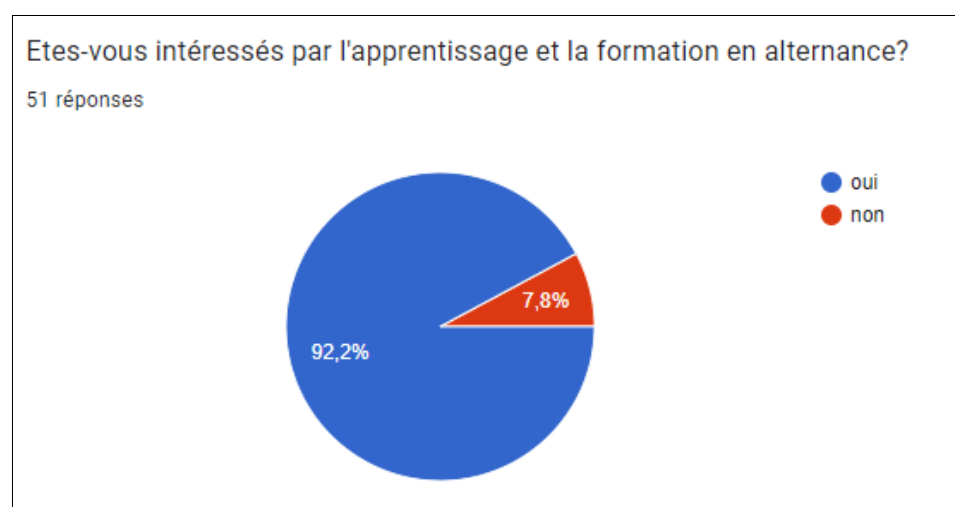
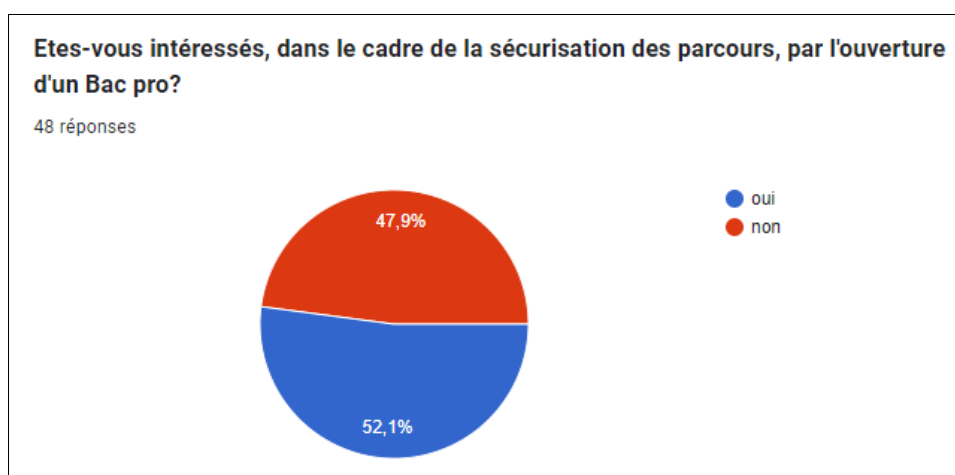
Presque tous les EREA bénéficient de la présence d'un directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.



2/ INTERÊT POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 50% des EREA manifestent leur volonté de pouvoir sécuriser le parcours de leurs élèves en proposant **un Bac professionnel**.

Plus de 90 % des EREA sont intéressés par la mise en place ou le **développement de l'apprentissage** dans leurs établissements respectifs. Certains, dans les notes ci-dessous expliquent leurs difficultés à convaincre les directions académiques.





Demandes particulières liées à l'apprentissage :

- Académie de Créteil :
L'EREA François Cavanna de Nogent sur Marne (94) souhaite ouvrir une mention complémentaire

- Académie de Lyon
L'EREA Nelson Mandela de Sorbiers (69) a demandé la création d'un CAP et d'un Bac pro

- Académie de Normandie
L'EREA Robert Doisneau de St Lô (50) demande l'ouverture de mention complémentaire

L'EREA Françoise Dolto réfléchit à une ouverture de bac pro et mention complémentaire

- Académie de Reims
L'EREA Bourneville de Chalons en Champagne (51) porte un projet d'ouverture de Bac professionnel technicien conseil vente univers jardin depuis 2021.

- Académie de Versailles
L'EREA Jean Isoard de Montgeron (91) veut ouvrir une mention complémentaire

- Académie de Paris
L'EREA Alexandre Dumas a un projet d'ouverture de mention complémentaire Traiteur

3/ Engagement dans le projet CNR et le fonds d'innovation pédagogique

A ce jour un peu moins de 20 % des EREA sont engagés dans cette démarche.



4/ Autres résonnances fortes issue du questionnaire :

- L'internat

92% des EREA ont un internat ; La question à développer se situe sur cette plus-value qui reste parfois inexploitée avec des internats pas entièrement remplis, sans mixité avec d'autres établissements scolaires qui pourraient bénéficier de places d'internes.

- CPE / Professeurs des écoles

90% des EREA bénéficient de postes de CPE qui ont souvent également la charge de la coordination des internats alors que ce sont bien deux fonctions différentes.

Cependant de nombreux établissements soulignent que ce sont les professeurs des écoles qui assurent cette coordination ce qui ne correspond à aucun cadre réglementaire.

Le statut des AED affectés aux internats ne sont pas formés et ne perçoivent aucune indemnité ce qui rend difficile la stabilité des équipes.

- Les personnels adjoints au chef d'établissement

Plus de 70 % des EREA ont un adjoint non titulaire PERDIR. Ces postes sont financés sur la dotation globale et non par un personnel dédié chef d'établissement adjoint, malgré la complexité des élèves accueillis et des fonctionnements d'établissement qui mixent à plus de 80 % des élèves collégiens et lycéens, tous élèves à besoins éducatifs particuliers.

- Formation des personnels en EREA

Les EREA signalent le manque de personnels titulaires du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) notamment parmi les PLP de spécialités professionnelles et l'absence de formation continue.